



COMpte RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS
DU 07 OCTOBRE 2024

Présents : Mmes PADRA, EVEN, RECH, TRIAES, DEGEILH, LAMBLOT, BOYE, ESCARPIT.

Mrs TOUNTEVICH, MEYER.

Procurations :

M. EL HAMMOUMI procuration à Mme TRIAES

Mme SANDOVAL procuration à Mme DEGEILH

Excusés : Mme BOITEUX, M. PERRIN, Mme BEDOS, M. BARBIER, Mme RICHARD.

Critère de diffusion : Affichage

Date de la convocation : 30/09/2024

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du CCAS du 02 juillet 2024,
- 2- Demandes d'aides,
- 3- Point financier,
- 4- Informations,
- 5- Questions diverses.

Début de la réunion : 18h30

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Président du CCAS, et constatation du quorum. Il demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

Monsieur le Président expose que de nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration, et en profite pour rappeler la règle en matière de composition du conseil d'administration :

L'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles pose le principe de parité entre les membres élus et les membres nommés, c'est-à-dire qu'ils doivent être en nombre égal.

Sur les 16 membres du CCAS : 8 sont des élus au sein du conseil municipal et 8 sont des membres extérieurs.

Monsieur Fabrice Meyer a été désigné par le conseil municipal au cours de sa séance du 16 juillet 2024 en tant que membre élu en remplacement de Mme Françoise PEGUES, démissionnaire.

Par ailleurs, Monsieur le Président a nommé par arrêté deux nouveaux membres extérieurs :

► Madame BOYE Sophie en remplacement de Michel Cusin qui a intégré le conseil municipal et de ce fait ne peut plus être membre extérieur du CCAS.

► Madame ESCARPIT Valérie en remplacement de Jacqueline Burali, démissionnaire.

Il leur souhaite la bienvenue.

Il rappelle que le Maire est Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS, et Mme Claudie Padra, Adjointe aux affaires sociales, a été nommée Vice-Présidente.

Monsieur le Président procède à l'appel : Constatation quorum.

Il propose de désigner en qualité de secrétaire de séance Mme EVEN.

Début de l'ordre du jour :

I- Approbation du PV du CCAS du 02 juillet 2024

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

II - Demandes d'aides

Deux dossiers de demande d'aide financière ont été présentés :

- 1 **Dossier envoyé par la Maison des solidarités du CD 31** : Une personne seule sollicite une aide financière à hauteur de 157,00 euros pour le règlement d'une créance d'énergie ► accord
- 2 **Dossier reçu en mairie** : Un couple avec trois enfants à charge (7, 3 et 1 an) sollicite une aide pour le règlement d'une dette de restauration scolaire et d'ALAE de l'année 2023/2024, d'un montant de 116,46 euros et de 119,03 euros. ► accord

Le montant total des aides accordées s'élève à 392,49 euros.

III – Attribution d'une subvention exceptionnelle :

Les membres de l'assemblée à l'unanimité décident d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 euros à une association créée par un fontenillois pour la construction d'une école au Cambodge.

IV - Point financier sur le budget CCAS 2024 :

Présentation du bilan financier du budget CCAS à ce jour.

V- Informations au conseil d'administration :

- Bilan 2023/2024 de la psychologue intervenant au collège.
- Projet de convention avec la psychologue intervenant au collège pour l'année 2024/2025.
- Point semaine bleue.
- Point salon bien être.

VI - Questions diverses : aucune question.

Monsieur le Président clôture la séance à 19 h 00 et remercie l'assemblée.

**Monsieur le Président,
Christophe TOUNEVICH**

